

Photographie – Multimédia – Vidéo – Cap Canal, télévision éducative

Ressource pédagogique

 [cycle 1](#)

 [cycle 2](#)

 [cycle 3](#)

 [collège](#)

Glossaire du cinéma et de la télévision

Access prime time : anglicisme désignant le créneau horaire se situant avant le **prime time**, généralement entre de 18h–19h à 20h. Par extension, ensemble des programmes télévisuels de cette tranche.

Accroche : premiers mots ou premières images d'un sujet destinés à capter l'attention du téléspectateur.

Angle de prise de vue : zone d'une scène couverte par l'angle d'un objectif ; angle entre la caméra et l'objet filmé.

Angle d'un sujet : parti prise de présentation d'une information qui incombe au journaliste et à sa rédaction.

Annonceur : entreprise ou institution, privée ou publique, qui achète de l'espace publicitaire (TV, presse, affichages...) pour promouvoir auprès du public ses produits, ses services ou son activité.

Archives : Les images diffusées par les chaînes sont conservées et indexées par les chaînes elles-mêmes et par l'INA qui assure une mission d'archivage des émissions du service public depuis son origine, mission élargie au dépôt légal depuis 1994 et qui concerne l'ensemble des chaînes françaises.

Audience : Nombre de téléspectateurs qui regardent un programme à une heure donnée. L'audience est connue minute par minute grâce aux instituts de mesure (Médiamétrie, avec le Médiamat, successeur de l'Audimat, ou Sofres–Nielsen). Ces instituts installent des appareils de mesure auprès d'un échantillon représentatif de téléspectateurs. Les chaînes connaissent ainsi leur audience globale, leurs parts de marché (nombre de téléspectateurs qui regardent la chaîne à un moment donné, par rapport au nombre total de téléspectateurs au même moment), leur audience par catégories sociales ou catégories d'âge. L'audience n'a de réalité que mesurée. Elle conditionne la vente d'espaces aux annonceurs.

Bande-annonce : Courte séquence d'autopromotion d'une émission.

Banque d'images : Stock d'images mises à la disposition des chaînes par des agences internationales.

Bidonnage (argot journalistique) : Interviews ou reportages falsifiés.

Brève : Par opposition au dossier ou à l'enquête, la brève donne en quelques phrases une information très concise, qui répond en principe aux question de bas (qui, quand, où, quoi, pourquoi). Dans un JT, on parle de « brève en images » (par opposition au « reportage ») lorsque le présentateur commente en direct des images illustrant un événement.

Cadre : Espace saisi par la caméra au moment du tournage, bord matériel ou limites de l'image qui, à la projection, se confondent avec les bords de l'écran. Il délimite le champ filmé : tout ce qui ne se trouve pas dans le cadre est hors champ (celui-ci peut être évoqué par le son, la portion visible du décor...).

Chaîne de télévision : En France, le modèle dominant (+ 90% de l'audience) est l'entreprise de télévision généraliste (ex. TF1, France 2), non spécialisée dans un type de programmes et visant un public de masse. Le statut juridique des chaînes permet de distinguer deux catégories : les chaînes privées (ex. TF1) dont le capital est aux mains d'actionnaires privés (pour éviter l'abus de position dominante, le seuil de participation d'un actionnaire est limité à 49%) et les chaînes publiques dont l'actionnaire est l'Etat. Toutes sont soumises à une instance de régulation (le CSA, Conseil Supérieur de l'Audiovisuel) et doivent respecter un cahier des missions et des charges qui stipule notamment qu'une chaîne doit produire elle-même ses journaux télévisés.

Cible : public visé par un programme.

Conducteur du journal : Document écrit qui indique dans quel ordre, selon quelle durée et quel traitement seront abordés tous les sujets du journal. Il joue le rôle de script destiné à la régie. Il y est également précisé le nom et la qualité des personnes interviewées, ainsi que le nom et la fonction des membres de la rédaction ayant participé à la production du sujet.

Conférence de rédaction : Réunion des journalistes d'une rédaction, dont la fréquence est fonction du rythme et de la périodicité des journaux (2 voire 3 par jour à la télévision).

Court métrage : métrage inférieur à 1 600 mètres, soit environ une durée de 59 minutes en 35 mm. Par opposition, **long métrage** : métrage supérieur à 1 600 mètres, autrement dit tous les films d'une heure et plus. La notion de **moyen métrage**, utilisée fréquemment pour désigner de longs courts métrages ou des longs métrages ne dépassant pas 75 minutes, ne correspond à aucune dénomination officielle.

Chapeau : Introduction à mi-chemin du résumé et de l'accroche, il concentre en quelques lignes l'essentiel de l'information.

Crédit (ou synthé ou scriptel) : Mention des auteurs d'une photo (photographe, agence) ou d'un reportage (journaliste, preneur de son, monteur)

Contre-programmation : Stratégie de programmation élaborée par certaines chaînes de télévision afin de proposer aux téléspectateurs des rendez-vous décalés par rapport à ceux de ses concurrents directs. Par exemple, des chaînes (France 3, M6, Arte) diffusent des journaux d'information en dehors du créneau habituel du 20 heures.

Coupure publicitaire : Interruption d'une œuvre audiovisuelle en vue de l'insertion d'écrans publicitaires ; Le décret du 27 mars 1992 interdit toute interruption publicitaire des journaux télévisés.

Décrochage : Action qui permet de « décrocher » un ou plusieurs émetteurs locaux d'un réseau national afin de leur faire émettre un programme différent. Ex. : les informations régionales de France 3.

Déontologie : Les journalistes français se doivent de respecter une « charte des devoirs professionnels » rédigée en 1918¹ et révisée en 1938 par le principal syndicat des journalistes. Le respect déontologique est inscrit dans le cahier des missions et des charges des chaînes de télévision.

Dérushage : Opération de visionnement de rushes.

Dépêche d'agence : Information transmise par une agence de presse à destination de ses abonnés.

Différé : Programmes ou séquences diffusées après leur enregistrement (s'oppose à direct).

Duplex : Dispositif technique permettant de transmettre (par faisceau, par satellite ou par câble) des images ou des sons à partir de deux ou plusieurs (dans ce cas **multiplex**) lieux différents. Ex. : duplex entre le plateau du journal et un correspondant à l'étranger.



Étalonnage : consiste à doser les quantités de lumière cyan, magenta et jaune qui vont traverser la pellicule négative, afin d'avoir un rendu équilibré dans l'espace rouge, vert, bleu pour la pellicule positive après tirage. Ces rushes sont ensuite montés de façon « traditionnelle » ou « virtuelle » (voir les techniques de montage). Après montage, et conformation, l'étalonneur dispose d'un montage négatif du film. Il en tire ensuite des copies positives dont les séquences raccordent en terme de luminosité et de colorimétrie, et ce en leur sein, ainsi qu'entre elles. Cet étalonnage se fait en accord avec le chef opérateur et le réalisateur, dans le cas de films où le travail responsable et en équipe a encore du sens. Ces tirages positifs obtenus directement à partir du montage des négatifs issus du tournage sont appelés « copies prestige ».

Ellipse : c'est un temps du récit qui n'est pas filmé (ex : un homme sort de chez lui puis on le voit dans sa voiture. L'ellipse ne nous montre pas son déplacement jusqu'à la voiture.)

EVN (Exchange Video News) : Bourse internationale d'échange de sujets d'actualité, créée et gérée par l'Union européenne de radiodiffusion (UER). Les adhérents à l'UER fournissent et puisent des images aux EVN. Trois fois par jours, (12h, 17h, 18h45) les chaînes abonnées ont accès aux mêmes images, qui proviennent de presque tous les pays du monde.

Fidélisation : Action consistant à s'attacher la fidélité d'une fraction aussi importante que possible de son public. Pour un JT, la fidélisation peut dépendre de l'heure de programmation fixe, de la personnalité du présentateur, de la ligne éditoriale et du style du journal.

Flash-back : séquence évoquant un moment du passé d'un personnage, un souvenir.

Flouter : Néologisme pour « rendre flou ». Effet mosaïque permettant de dissimuler le visage d'un témoin ou d'un mineur. Le floutage peut s'accompagner d'une déformation de la voix.

Fondu enchaîné : Disparition progressive d'une image pendant qu'apparaît progressivement l'image suivante. Ce procédé peut dissimuler une coupe dans une interview.

Format : Durée et/ ou concept d'une émission de télévision.

Générateur de caractères (télévision) : Outil informatique utilisé en régie pour incruster un texte sur une image ou un fond coloré.

Générique (de début, de fin) : courte bande-son ou vidéo qui ouvre et clôture rituellement une émission et qui nomme les personnes ayant participé à sa réalisation, sa production et sa diffusion.

Présent au début et à la fin du film, le générique livre aux spectateurs le titre et les noms des principaux artisans de l'œuvre ainsi que d'autres informations, parfois implicites : lieux du tournage, nom du couturier... De forme simple, il peut également être une oeuvre d'art à lui seul.

Genre télévisuel : on définit cette notion en fonction de la finalité d'une émission et/ou de son public : information, documentaire et magazine, fiction télévisuelle ou cinématographique, divertissement (jeux, musique, télé-réalité...), sport, jeunesse, publicité et autopromotion. En télévision, les différents genres ne cessent d'évoluer. Il est souvent difficile d'envisager une distinction fine entre les genres, d'autant qu'il existe une certaine porosité entre eux qui tend à la confusion des genres (information spectacle, télé-réalité...).

Genre cinématographique : le classement par genre est un classement thématique. Il y a autant de genres qu'il y a d'univers possibles. Ces genres peuvent être traités par les différentes catégories cinématographiques. Ex. : western, science-fiction, fantastique, comédie, horreur, film policier, thriller, théâtre filmé, film de danse, journal filmé, film abstrait, cinéma corporel, film documentaire.

Grille : Répartition, selon des heures de diffusion fixes, des différentes émissions d'une chaîne de télévision.

Habillage : Ensemble des éléments sonores et visuels qui permettent d'identifier une chaîne de télévision ou un programme (ex. : sonal)

Hors champ : Tout ce qui n'apparaît pas dans les limites du cadre constitué par l'écran.



Image de synthèse : Image créée par procédé électronique ou informatique. Elle s'oppose à l'image réelle enregistrée par la caméra.

Incrustation : Procédé électronique à l'initiative de la régie qui consiste à intégrer une image vidéo ou un texte dans une autre image vidéo (le cabochon des rubriques, incrusté le plus souvent à droite de l'image du présentateur).

Infographie : Ensemble des images de synthèse (schémas, cartes...) utilisées à l'écran pour illustrer des données abstraites.

Ligne éditoriale : Ensemble d'orientations fixées par la rédaction et la direction, en terme de choix et de traitement de l'information. Elles tiennent compte du public visé et de l'idée que le média se fait de son rôle.

Loi de proximité : Loi selon laquelle les récepteurs retiennent mieux une information qui leur est proche.

Master : version finale d'un projet, c'est la source d'où sont issues les copies. Ex: le master d'un cd sont les bandes du studio.

Magazine : Emission d'information thématique. La durée des reportages y est plus longue que dans le JT.

Manipulation : Acte conçu pour tromper, induire en erreur, faire croire ce qui n'est pas. La manipulation est donc, d'une manière ou d'une autre, une dissimulation ou une désinformation.

Marronnier (argot journalistique) : Sujet qui revient de façon cyclique au fil des saisons. Ex. : la rentrée des classes, les fêtes de fin d'année.

Micro-trottoir : Technique d'entretien qui vise à recueillir des réactions spontanées d'individus choisis au hasard.

Mixage : Après le montage des plans et l'enregistrement en cabine des « sonores » (commentaire dit par le journaliste), on mélange par superposition les éléments provenant de sources sonores diverses (sons synchrones des entretiens et des ambiances, commentaire, musique...).

Montage : en audiovisuel, l'action d'assembler bout à bout plusieurs plans obtenus au tournage pour former des séquences qui formeront à leur tour un film en y incluant, au besoin, des effets spéciaux, des trucages, des illustrations.

Dans le cinéma argentique (tourné avec des pellicules) on découpe la bande et on colle physiquement les différents plans grâce à une colleuse afin de former une « copie zéro », résultat final du film.

En montage numérique ou virtuel, on utilise des logiciels de montage vidéo afin de « coller » virtuellement les plans entre eux et de l'exporter à nouveau sur une bande magnétique, pour créer un **master**. Le montage numérique se fait en deux parties : l'acquisition puis le montage à proprement parler. Aujourd'hui, le cinéma argentique est également monté de cette façon : la pellicule est transférée sur des bandes vidéo (télécinéma) pour permettre le montage virtuel sur ordinateur. À la fin du montage virtuel, on crée une *edit-list* (liste des points de montage) qui permet une conformation de la pellicule physique.

Le **montage** est la troisième écriture d'un film (la première écriture en est le scénario, la seconde le tournage), obéissant à des règles et des contraintes spécifiques.

Mouvements de caméra :

Le travelling : la caméra se déplace pour filmer le sujet (travelling vertical ou horizontal, travelling avant ou arrière).

Le panoramique : la caméra ne se déplace pas, elle bouge sur son axe pour balayer l'espace.

Le zoom : la caméra ne se déplace pas mais se rapproche du sujet grâce à son optique (zoom avant ou zoom arrière).

Pénétration (taux de) : Indicateur mesurant l'audience d'un média auprès d'une partie de la population prédéfinie. Exprimé en pourcentage, c'est le taux de pénétration.

Plan : Unité élémentaire de tournage. / Unité spatio-temporelle qui a été filmée en continu. Sa durée ou sa forme donne un sens à l'image. Le plan séquence est une scène qui a été tournée en continu, sans changement de plan au montage. Il est souvent utilisé pour évoquer une réalité.



Plan de coupe : Plan intercalé entre deux autres pour renforcer la continuité du récit. Il peut aérer un entretien, l'illustrer ou masquer des difficultés de tournage.

Plongée : l'objet est filmé d'en haut ou par-dessus. A l'inverse, dans une **contre-plongée**, l'objet est filmé d'en bas ou par-dessous.

Prime time : anglicisme du jargon télévisuel désignant la tranche horaire de plus forte audience. En France, cette tranche horaire se situe entre 20h et 22h30-23h. Par extension, ensemble des programmes télévisuels de cette tranche.

Production : Ensemble des opérations, allant de la conception à la fabrication (chaîne de production) d'un programme de télévision (ou de cinéma).

Prompteur voir téléprompteur.

Programmation : Politique d'organisation des plages horaires d'une chaîne en fonction de critères économiques, sociologiques et politiques (conformément à un cahier des charges fixé par la loi sur l'audiovisuel).

Postproduction : Selon les définitions, il s'agit des opérations postérieures au tournage et/ou au montage des images. La **postproduction** englobe l'ensemble des techniques de finalisation d'un produit filmique ou audiovisuel après son tournage : montage, effets spéciaux, bruitage, mixage, étalonnage ... Elle concourt à l'élaboration du master du film, lequel est conformé aux éléments de **postproduction** avant d'être diffusé et éventuellement dupliqué ou copié en série.

Questions de référence (ou règle de Quintilien) : Questions auxquelles doit répondre un message informatif : qui, quoi, où, quand, comment, pourquoi (en anglais les 5W : what, who, where, when, why)

Raccord de plan : façon dont sont liés deux plans juxtaposés.

Ralenti : Défilement lent de la bande vidéo. Ex. le « replay » des buts lors des matches de football.

Réalisateur : Véritable chef d'orchestre, il coordonne en direct les activités des personnels et les différentes opérations de fabrication.

Recettes publicitaires : Elles sont l'une des ressources des médias à côté des versements payés par les usagers (redevances, abonnements). Elles financent les chaînes privées et partiellement les chaînes publiques.

Regard caméra : Posture du présentateur destinée à capter l'attention du téléspectateur en le regardant droit dans les yeux.

Rendez-vous (fonction de) : Les rendez-vous (diffusion d'une émission et à jour et heure fixes) contribue à fidéliser le public. Le journal télévisé a une fonction de rendez-vous.

Régie finale : Local où se trouve les écrans de contrôle reliés aux diverses caméras de prise de vue et les terminaux, d'où le réalisateur orchestre le déroulement de l'émission en cours.

Reportage : Genre journalistique qui permet de rendre compte d'un événement *via* un angle précis.

Rushes : Plans enregistrés lors du tournage et dont une partie sera gardée au montage.

Scénario : récit destiné à être filmé (ou dessiné en bande dessinée). Il constitue la première des étapes de la fabrication d'un film, le point de départ de toute œuvre audiovisuelle et sa première maquette. L'écriture scénaristique se démarque de l'écriture littéraire par sa présentation de faits visuels et auditifs, très organisée et en cela, elle se rapproche plutôt de l'écriture théâtrale. Un scénario est censé décrire sans effets littéraires tout ce qu'on verra et entendra à l'écran (ou sur un album de BD). Les scénarios de cinéma contiennent aussi des indications de jeux pour les acteurs (didascalies), qu'on appelle parfois indications scéniques dans un texte de pièce de théâtre. Pour son pluriel, l'Académie française préconise d'employer scénarios et non scenarii.



Un scénario de télévision ou de cinéma se présente sous diverses formes :

- **L'argument** : c'est l'idée principale du film résumée en une ou deux phrases. Le terme anglais *pitch* le désignant est souvent utilisé.
- **Le synopsis** : c'est l'histoire du film racontée en détails, en dix à quinze lignes. Il se distingue du **teaser**, qui résume le film sans raconter la fin.
- **La continuité dialoguée** (ou découpage séquentiel) est la description visuelle et auditive chronologique de l'histoire. Elle décrit les séquences dans l'ordre prévu dans le film définitif, numérotées, accompagnées de quelques mentions techniques nécessaires comme la diégèse ("intérieur/nuit", par exemple), et des didascalies. Une norme de mise en page (plus ou moins respectée) permet le chronométrage de l'œuvre avec comme principe qu'une page équivaut à une minute de film après montage. Cette forme de document est la plus connue parce qu'elle est communément exigée par les producteurs. À partir de ce document, ils peuvent estimer le projet, en quantifier les besoins et le budget.

Beaucoup de gens ignorent qu'il existe d'autres formes et réduisent le mot *scénario* à celle-là.

- **Le découpage technique** consiste en une fragmentation de la continuité dialoguée en plans contenant toutes les indications, à savoir : numérotation du plan, didascalies, diégèse, bande-son (dialogue, musique et bruits), cadrage, mouvement de caméra, effets de lumière, effets spéciaux. Cette étape est produite par le réalisateur, en général avec le scénariste. Certains réalisateurs comme Buñuel préfèrent s'en dispenser complètement.
- **Le story-board** : cette forme consiste à dessiner plan par plan le récit, en indiquant les mouvements des personnages et de la caméra. Le storyboard est très utilisé dans les films employant de nombreux effets spéciaux, dans les clips, et les films d'animation. Bien que ne recoupant pas exactement la même chose, ce terme désigne aussi un croquis général des planches d'une (future) BD.
- **La bible** est le document référençant les recettes pour l'élaboration collégiale de scénario de séries TV. Elle contient la description des personnages et des intrigues, leurs progressions, et aussi un cahier des charges pour l'identité de la série. (Ex. : dans chaque épisode de Starsky et Hutch, il y a une poursuite en voiture, une fusillade et au moins une réplique humoristique).
- Dans ce registre, un **master** est une bible pour une série feuilletonnante. Un gigantesque synopsis de toute l'histoire découpée en feuilleton.

Séquence : Suite de plans montés bout à bout et représentant une unité de lieu, d'action et de temps (scène au théâtre).

Sonal (ou jingle) : Courte mélodie qui ponctue les émissions.

Sources journalistiques : Organismes ou personnes auprès desquels les journalistes puisent leurs informations.

Téléprompteur : Dispositif technique qui fait défiler un texte face au présentateur qui le lit tout en fixant l'objectif.

Tournage : Opération d'enregistrement des images, pas toujours dans un ordre chronologique (cf. reportage).

Valeurs ou échelle de plan : On a coutume de caractériser les plans par l'importance relative de l'élément humain ou du sujet dans l'image. Les différents plans sont définis par la position de la caméra par rapport au sujet.

Plan d'ensemble : son échelle se rapporte au décor dont il montre la totalité.

Plan moyen : son échelle se rapporte aux personnages. Il cadre le personnage en pied, c'est le plus proche de la vision naturelle.

Plan américain : cadre le personnage à mi-cuisses.

Plan rapproché : cadre le personnage au niveau de la taille ou du buste.

Gros plan : cadre le visage.

Très gros plan : ne cadre qu'une partie du visage ou du sujet.

Champ/contre-champ : permet de mettre en scène deux personnages qui se parlent.

Son in : lorsque la source du son est visible à l'image. On dit qu'il trouve son origine dans l'espace du champ.

Son hors champ : Le **hors-champ** désigne tout ce qui ne se voit pas à l'écran mais existe dans la scène filmée. La source du son hors champs n'est donc pas visible à l'image.

Son off : lorsque le son enregistré indépendamment de l'image est ajouté à l'image. Il trouve son origine dans un hors champ non contigu à l'espace du champ.



Les images subjectives : montrent «exactement» ce que voit un personnage.

Sources :

- *Le cinéma*, Nathan, collection Repères pratiques, F. Vanoye, F. Frey, A. Lété.
- *Télévision, mode d'emploi. Images en série ; paroles en jeu ; un sujet, dix métiers*. CNDP, 64 pages, 2003.
- <http://www.capcanal.com/presentation/audiovisuel/fiches.htm#>
- <http://fr.wikipedia.org/wiki/Accueil>

Voir aussi la fiche *les métiers de l'audiovisuel et du cinéma*.

Dernière mise à jour : 20 nov. 06

